



Conseil économique et social

Distr.: générale

2 octobre 2015

Français

Original: anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité de gestion de la Convention TIR de 1975

Soixante-deuxième session

Genève, 8 octobre 2015

Point 3 b) ii) de l'ordre du jour provisoire

Activités et administration de la Commission de contrôle TIR –

Administration de la Commission de contrôle TIR et du secrétariat TIR:

Mode de financement du fonctionnement de la Commission de contrôle TIR

et du secrétariat TIR

Projet de budget et plan des dépenses pour 2016

Résumé

Le présent document est soumis conformément à l'annexe 8, article 13 de la Convention TIR, 1975, qui stipule que le projet de budget et le plan des dépenses de la Commission de contrôle TIR (TIRExB) et du secrétariat TIR doit être approuvé par le Comité de gestion.

1. En application de l'article 13 de l'annexe 8 de la Convention, la TIRExB a élaboré le présent projet de budget ainsi qu'un plan de ses dépenses de fonctionnement en 2016. Ce projet de budget et ce plan des dépenses, publiés dans le présent document, doivent être définitivement finalisés et approuvés par la TIRExB à sa réunion d'octobre. Les modifications éventuellement décidées par la TIRExB à ladite réunion feront l'objet d'un rectificatif au présent document.
2. Le projet de budget proposé pour 2016 est estimé à 1 632 850 dollars des Etats-Unis y compris les frais d'appui au programme (voir annexe I), soit une baisse de 2 260 dollars É.-U. par rapport au projet de budget et de dépenses approuvé pour la TIRExB et le secrétariat TIR pour l'année 2015. Les changements dans le plan des dépenses sont détaillés par poste dans l'annexe I.
3. L'Organisation des Nations Unies exige qu'une Réserve de fonctionnement de 15 pour cent des dépenses annuelles estimées, soit maintenue pour couvrir les fluctuations du taux de change, des déficits et pour répondre aux dépenses finales, y compris les engagements en suspens. Il faudra donc prévoir une Réserve de fonctionnement de 216 750 dollars É.-U. (soit 15 pour cent de 1 445 000 dollars É.-U.) en 2016. Comme tel, le total estimé des ressources nécessaires en 2016 s'élève à 1 849 600 dollars É.-U. Cependant, compte tenu du montant estimatif du solde disponible au 31 décembre 2015 pour le fonctionnement en 2016 (203 783 dollars É.-U. incluant la contribution pour 2014 de 12 523 dollars É.-U. reçus le 12 mars 2015), le montant additionnel effectif requis pour 2016 est évalué à 1 343 939 dollars É.-U. Le montant de 305 000 dollars É.-U. exceptionnellement transféré par l'IRU en 2004 aux fins d'utilisation en cas de dénonciation de l'accord entre la CEE et l'IRU, et le montant de 307 100 dollars É.-U. pour l'installation et les coûts de séparation ne seront pas alloués et ils seront reportés d'une année sur l'autre (voir l'annexe II).
4. On estime actuellement que 1 550 000 millions de carnets TIR seront délivrés en 2016. En pareil cas, il sera nécessaire de prélever sur chaque carnet TIR un droit de 0,87 dollars É.-U. (arrondi) pour réunir les 1 343 939 dollars É.-U. supplémentaires indispensables au financement du fonctionnement en 2016.
5. L'annexe 2 du document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/89 prévoit des mesures, procédures et les délais liés au financement des opérations de la TIRExB.

Annexe I

Projet de plan des dépenses 2016

Programme: Commission de contrôle TIR (TIRExB) et secrétariat TIR
(Intitulé du Fonds d'affectation spéciale: «Transport international routier – TIR»; compte n° ECE-0894-E211-2233)

<i>Objet</i>	<i>Montant</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>
Personnel de projet	957 000
Personnel administratif d'appui	280 000
Honoraires et frais de voyage de consultants	30 000
Voyages officiels	70 000
Frais de mission	50 000
Formation du personnel	10 000
Matériel de bureau et bureautique	12 000
Entretien du matériel de bureau	2 000
Services contractuels externes	25 000
Frais généraux de fonctionnement	9 000
Estimation des dépenses directes totales	1 445 000
Appui au programme (13% des dépenses directes totales)	187 850
Total général	1 632 850

Ressources nécessaires au Fonds d'affectation spéciale TIR pour 2016

Personnel du projet : 957 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 957 000 dollars É.-U., soit une baisse de 47 500 dollars É.-U. par rapport à 2015, doit servir à financer pendant un an les salaires et coûts connexes¹ de cinq experts recrutés au titre de contrats à durée déterminée: 1 expert en douane, 1 juriste, 2 experts des systèmes informatiques et 1 Administrateur de programmes adjoint.

La baisse en 2016 est due au fait que l'année précédente, le secrétariat TIR est passé par une procédure de recrutement globale. A cet effet, les coûts salariaux avaient été estimés sur la base d'un recrutement international avec un taux de dépendance maximale (prestations et indemnités accordées au personnel des Nations Unies en vertu de l'application du règlement du personnel) afin que le choix des candidats ne soit pas limité ou entravé par des contraintes budgétaires. Les recrutements étant terminés, les estimations pour 2016 sont basées sur les dépenses réelles pour les coûts salariaux des titulaires actuels, avec une provision pour les augmentations annuelles de salaire. Des fonds supplémentaires ont été estimés seulement pour le poste de l'expert en douane, suite au départ de l'ancien titulaire pour un autre poste.

¹ Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

Personnel administratif d'appui : 280 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 280 000 dollars É.-U., soit une augmentation de 5 000 dollars É.-U. par rapport à 2015, doit servir à financer les salaires et coûts connexes² du personnel administratif d'appui pendant un an. La légère augmentation pour 2016 est due à la reclassification de l'un des deux postes de la catégorie des services généraux à un grade supérieur, afin de refléter de manière appropriée les responsabilités du titulaire du poste.

Honoraires et frais de voyage de consultants : 30 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 30 000 dollars É.-U., maintenu au même niveau, doit servir à couvrir les frais de consultants pour mener à bien l'élaboration des projets prescrits.

Voyages officiels : 70 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 70 000 dollars É.-U., soit une augmentation de 20 000 dollars É.-U. par rapport à 2015, doit servir à financer les frais de voyage du personnel de projet et du Secrétaire de la Convention TIR. L'augmentation en 2016 tient compte de l'éventuelle adhésion de nouveaux pays et donc du besoin accru de voyager pour permettre des activités de renforcement des capacités. En outre, l'adhésion de nouveaux pays augmentera le nombre de voyages à longue distance du personnel.

Frais de mission : 50 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 50 000 dollars É.-U., soit une augmentation de 20 000 dollars É.-U. par rapport à 2015, doit servir à financer les frais de subsistance des neuf membres de la TIRExB, ainsi que les experts invités à participer à des séminaires et des ateliers TIR. L'augmentation en 2016 est liée à l'accroissement du montant de l'indemnité journalière à Genève, ainsi qu'à l'organisation éventuelle de sessions du TIRExB en dehors de Genève et la possibilité de tenir des sessions supplémentaires.

Formation du personnel : 10 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 10 000 dollars É.-U., maintenu au même niveau, doit servir à financer la formation du personnel du secrétariat TIR.

Matériel de bureau et bureautique : 12 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 12 000 dollars É.-U., maintenu au même niveau, doit servir à financer l'achat et le remplacement du matériel de bureau nécessaire (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, mobilier de bureau, etc.), y compris le matériel et le logiciel pour la base de données.

Entretien du matériel de bureau : 2 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique de 2 000 dollars É.-U., maintenu au même niveau, doit servir à financer la réparation et l'entretien du matériel de bureau (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, etc.).

Services contractuels externes : 25 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 25 000 dollars É.-U., maintenu au même niveau, doit servir à financer des dépenses liées à l'organisation de séminaires et de réunions de la

² Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

TIRExB en dehors des locaux de l'ONU (salles de réunion, services d'interprétation et de traduction, impression de documents de formation par des entreprises extérieures, réceptions, frais de téléphone ou de télécopie, frais divers, etc.).

Frais généraux de fonctionnement : 9 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique de 9 000 dollars É.-U., soit une augmentation de 500 dollars É.-U. par rapport à 2015, doit servir à couvrir les coûts de communication (affranchissement du courrier, télécopie, appels longue distance, valise diplomatique), matériel de promotion pour le Convention TIR, et autres frais divers. L'augmentation en 2016 est due principalement à la légère augmentation du coût de l'impression du matériel promotionnel en préparation pour les nouveaux pays adhérents.

Annexe II

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale Transport international routier (TIR) État du Fonds (en dollars É.-U)		
1) Prévisions de dépenses pour 2016		
Prévisions de dépenses pour 2016		1 445 000
13 % Dépenses d'appui au programme		187 850
15 % Réserve de fonctionnement (1 445 000 dollars É.-U. × 15 %) ¹		<u>216 750</u>
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2016 (arrondi)		1 849 600
Montant estimatif des fonds disponibles au 31 décembre 2015 :		
Solde effectif au 31 décembre 2014		
(y compris la contribution de 2013 de 206 162 dollars É.-U. reçus en 2014) ²	1 415 722	
Contribution pour 2015 versée le 15/11/2014	1 132 822	
Contribution pour 2014 reçue en 2015 (reçue le 12/03/2015)	<u>12 523</u>	
Montant total au 31 décembre 2014		2 561 067
 <u>Moins</u> : (Montants comprenant les 13 % pour les dépenses d'appui au programme)		
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2015	1 443 306	
Provision pour frais de séparation (reportée d'une année sur l'autre)	307 100	
Provision pour dénonciation de l'accord CEE/IRU (reportée d'une année sur l'autre)	<u>305 000</u>	
		2 055 406
2) Montant estimatif total du solde disponible au 31 décembre 2015 pour le fonctionnement en 2016		<u>505 661</u>
3) Montant estimatif nécessaire pour le fonctionnement en 2016 [1) –2)] (arrondi)		<u><u>1 343 939</u></u>
Note 1 :	La réserve de liquidités sera utilisée pour compléter les provisions pour frais de séparation en cas de fermeture du secrétariat TIR	
Note 2 :	Voir document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/2015/15	